



# COMMUNICATION SUR LES DECISIONS MUNICIPALES DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2025

La Municipalité décide :

- De préviser positivement à des demandes de naturalisation.
- De l'organisation future des séances de Municipalité, soit une semaine sur trois, faire une séance réduite uniquement aux urgences afin de faire des séances dédiées à la stratégie et aux projets.
- De facturer l'eau à la Commune de Le Vaud au prix fixé dans la convention de 2007.
- De valider l'avenant de prestations, repas de la cantine et goûters UAPE, repris par la Maison Lagnier Traiteur SA.
- De la mise à disposition de l'ancienne grande salle en faveur d'une collaboratrice de la Commune, pour une occasion spéciale.
- De valider un devis pour la réfection de l'étanchéité de la terrasse de JDF2.
- De valider l'édition du Bassinfos d'octobre 2025.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives et de délivrer diverses autorisations municipales.
- D'accepter le tournage de capsules vidéo promotionnelles visant à expliquer les travaux de l'étang du sentier botanique, tournage réalisé par la BCV avec le Parc Jura Vaudois.
- D'accepter un devis pour la fourniture et la pose d'une fenêtre au chalet des Frasses (offre complémentaire).
- De valider l'achat de luminaires et de traversées pour décorer le village.
- D'attribuer un mandat pour l'élaboration du cahier des charges et du concept d'assainissement de la butte de l'ancien stand de tir.
- De refuser une offre concernant la mise à jour du plan d'action PECC et diverses autres prestations.

- D'accepter la prise en charge de l'éradication d'un nid de frelons asiatiques et de convier les intervenants pour une discussion au sujet de cette problématique.
- De valider les offres pour le nettoyage des locaux UAPE, jardin d'enfants et administration communale.
- De soutenir par un don le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs Pompiers 2026.
- De participer à une séance de présentation d'un masterplan VTT Jura Vaudois organisée par le Parc Jura Vaudois.
- D'effectuer divers travaux d'entretien au chalet d'alpage La Chaumette.
- De demander à Group-IT d'inclure Romande Energie dans les entreprises consultées pour les travaux de rénovation énergétiques.
- D'accepter l'accueil d'élèves de 11P en février 2026 pour une présentation de la commune, des associations, etc.
- De valider des devis pour réaliser des investigations historiques de deux anciennes décharges sur le territoire communal.
- D'informer par courrier les personnes concernées par les rencontres créatives organisées à Le Vaud.
- D'organiser un bouquet de fin de chantier pour les travaux réalisés au Chemin de la Trappe.
- D'accepter des abattages d'arbres avec compensation et mise à l'enquête préalable.
- De désigner Mme Carine Gex, municipale et M. Frédéric Bovey (BBHN) membres de la commission de salubrité.
- De se renseigner sur la procédure à suivre pour la remise des chalets d'alpage et des alpages exploités par la famille Dunand.
- D'autoriser l'organisation d'une manifestation publique par une société locale dans l'ancienne grande salle.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Denis Currat



Le Secrétaire.

Sacha Vuadens